

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 1580

74 – HAUTE-SAVOIE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. Numéro de parution : 20240141. Date de parution : 23 juillet 2024. Annonce numéro : 2340. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

449 572 759 RCS Annecy.

4K 2D.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 62830.00 EUR.

Adresse : ZAC DE LA MANDALLAZ, Épagny, 74330 Epagny Metz-Tessy.

Origine du fonds : Etablissement complémentaire acquis par achat au prix stipulé de 1250000 EUR.

Etablissement : Etablissement complémentaire.

Activité : Exploitation de tous fonds de commerce d'optique, lunetterie acoustique, d'appareils photographiques et tous travaux y afférents..

Adresse : 43, Rue Carnot, 74000 Annecy.

Précédent propriétaire : 317 922 813 RCS Annecy. **JACO OPTIQUE.**

Date de commencement d'activité : 1^{er} juillet 2024.

Publication légale : Lemessenger.fr du 16 juillet 2024.

Oppositions : Pour la validité à l'adresse du fonds cédé et pour la correspondance cabinet d'avocats GL Conseils & Associés Parc Altaïs, 37, rue Cassiopée - 74650 Chavanod.

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 01/07/2024 enregistré au Service de l'Enregistrement de annecy le 04/07/2024, Dossier 2024 00033755, référence 7404P01 2024 A 02449 Adresse de l'ancien propriétaire : 43 rue Carnot 74000 ANNECY. Adresse du nouveau propriétaire : ZAC DE LA MANDALLAZ Épagny 74330 EPAGNY METZ-TESSY. Cession d'un fonds de commerce d'optique, lunetterie Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..